

## Certificat de formation spécifique à la sûreté

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel navigant du transport maritime et fluvial**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **311u**

Code(s) ROME : **N3101**

Formacode : —

Date de création de la certification : **19/11/2012**

Mots clés : **CONTROLE**, **NAVIRE**, **NAVIGATION MARITIME**, **SURETE**

### Identification

Identifiant : **493**

Version du : **20/05/2015**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTE-XT000026724882&d-ateTexte=&categorieLien=id>

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Etre affecté à bord d'un navire tenu de satisfaire aux dispositions du code ISPS (International Ship and Port Security)

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- AUCUN

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

Contribuer au renforcement de la sûreté maritime par une sensibilisation accrue

Reconnaître les menaces pour la sûreté

Comprendre la nécessité et les moyens de maintenir une prise de conscience de la sûreté et de rester vigilant

Assurer le maintien des conditions décrites dans le plan de sûreté du navire

Procéder à des inspections de sûreté régulières du navire

Utiliser de manière appropriée le matériel et les systèmes de sûreté, s'il y en a.

#### Modalités générales

Concept de la sûreté maritime : 2 h

Menaces contre la sûreté : 2,5 h

### Public visé par la certification

- Marin au commerce
- Marin à la pêche
- Marin à la plaisance

Techniques utilisées pour contourner les mesures de sûreté : 1 h

Mesures destinées à renforcer la sûreté maritime : 4 h

Encadrement des passagers et techniques de contrôle : 0,5 h

*Liens avec le développement durable*

Aucun

## Evaluation / certification

### Pré-requis

[www.developpement-durable.gouv.fr/-Titres-ou-attestations-requis-pour.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Titres-ou-attestations-requis-pour.html)

### Compétences évaluées

[www.developpement-durable.gouv.fr/-Titres-ou-requis-pour.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Titres-ou-requis-pour.html)

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Aucun

La validité est Temporaire

5 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de formation spécifique à la sûreté

### Certificateur(s)

- [www.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.developpement-durable.gouv.fr/)

### Centre(s) de passage/certification

- [www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html)

## Plus d'informations

### Statistiques

220 titres délivrés en 2014

### Autres sources d'information

—